

N° 2019 - 08 - OBJET : Location appartement T3 logement dessus mairie

Le Maire informe les membres présents, que Monsieur FOUVET Nicolas demande en location un appartement type T3 situé au village.

Cet appartement fait l'objet d'une convention PLUS N° 07-N31192S 3857

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Décide de donner à bail l'appartement type T3 superficie 66.16 m² à Monsieur FOUVET Nicolas à compter du : 1^{er} Avril 2019.

Décide de fixer le loyer mensuel équivalant au loyer prévu par la convention PLUS N° 07-N31192S 3857, à 325.00 €, révisable au 1er Janvier de chaque année.

- Ce loyer est indexé sur la valeur de l'indice de référence des loyers (IRL)- publié par l'INSEE au titre du 2ème trimestre de l'année précédente, soit le 2ème trimestre 2018, indice 127.77.

- Dépôt de garantie de 325.00 € représentant 1 mois de loyer.

- Les charges de chauffage feront l'objet d'une provision mensuelle de 30.00 € TTC, et la régularisation interviendra lors du relevé des compteurs.

M. FOUVET Charles ne prend pas part au vote

- Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

VOTE : POUR 7 CONTRE 0 ABSTENTION 1

N° 2019 – 09 – Approbation des comptes de gestion

Budgets : Auberge, Chaufferie, Lotissement, Commune

M. le Maire rappelle aux élus que les comptes de gestion transmis par le comptable sont en concordance avec les comptes administratifs établis par la commune et propose de les approuver.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve les comptes de gestion 2018

VOTE : POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

N° 2019 – 10 – Taux d'imposition année 2019

Le Maire expose aux membres présents qu'il convient de voter les taux d'impositions 2019, et rappelle les taux votés pour l'année 2018.

	TAUX VOTES 2018	Proposition pour 2019
TAXE D'HABITATION	6.62 %	6.62 %
TAXE FONCIERE BATIE	10.63 %	10.63 %
TAXE FONCIERE NON BATIE	58.43 %	58.43 %

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal délibère et décide d'appliquer les taux proposés par M. le Maire pour l'année 2019.

VOTE : POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Le Maire expose aux membres présents qu'il convient de voter les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 des budgets : Auberge, Chauffage et commune.

AUBERGE

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit	0,00	9 097,46	0,00	19 073,28
Opération réelle	31 097,46	22 000,00	41 170,74	22 097,46
TOTAL	31 097,46	31 097,46	41 170,74	41 170,74

CHAUFFERIE

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit	0,00	8 546,68	0,00	3 325,46
Opération réelle	44 561,68	36 015,00	31 687,14	28 361,68
TOTAL	44 561,68	44 561,68	31 687,14	31 687,14

COMMUNE

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit	0,00	11 809,58	94 928,05	0,00
Opération réelle	203 809,58	192 000,00	320 738,43	415 666,48
TOTAL	203 809,58	203 809,58	415 666,48	415 666,48

VOTE : POUR 8

CONTRE 0

ABSTENTION 0